# HUILE PARQUET ORIGINE
# SANS ODEUR
# ** M A U L E R **

- **Promesses**……..…..: **Produit ECOLABEL.**
De par sa composition, peut être utilisé dans la démarche de **bâtiments HQE**
**Conforme à la norme NF EN71-3 : sécurité des jouets.**
**Conserve l'aspect naturel du bois brut : aucun film visible.**
Huile à **hautes performances** à base de résines acryliques en émulsion. **INVISIBLE, pénètre en profondeur** dans le bois et lui donne une excellente protection aux rayures et à l'abrasion, **hydrofuge, anti-taches, non-gras**. **Très facile d'emploi (sans essuyage) et d'entretien**. Est recommandée pour les parquets bruts ou teintés.
Très rapide : parquet huilé en ½ journée.
- **Caractéristiques**….: Liquide, prête à l'emploi. **Sans formaldéhyde** : testé selon critére écolabel.
  - ∗ Liants ……..…..: Émulsions acryliques hautes performances...
  - ∗ Solvants (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE) ……..…..:
Eau, éther-alcool.
Teneur en COV conforme à la réglementation en vigueur (Directive 2004/42/CE applicable en 2007-2010).
  - ∗ Extrait sec Massique……..: Env. 31%.
  - ∗ Densité(à 20℃ ).: Env. 1,030 (Incolore).
- **Classification** (**NF T 36-005**)…….....: Famille I - Classe 7b2.
- **Utilisation**...…….....: Parquets, planchers, escaliers, liège…bruts ou teintés, meubles d'intérieur. Peut s'utiliser sur bois thermotraités (cf annexe « conseils préparation des bois » page 66).
- **Localisation**……....: Intérieur.
- **Odeur**.....…….....: Faible.
- **Finition**……....: Bois Naturel, Mat.
- **Application**...…….....: Brosse ou spalter ou rouleau ou monobrosse (tampon doux)
- **Teinte**.....…….....: Incolore
- **Dilution**.....…….....: Prête à l'emploi. Ne pas diluer.
- **Préparation des fonds** ……..…..: S'applique sur bois bruts, exempts de traces d'anciennes cires ou d'anciens vernis, propres, secs et sains.
Sur parquets pré-huilés : faire un test de compatibilité préalable.
**La surface doit être poncée à "blanc"** puis polie (finir avec un grain 120)) et dépoussiérée soigneusement afin d'augmenter la résistance ultérieure.
Une excellente préparation des fonds sera la garantie d'un bon résultat.
Le parquet devra être parfaitement propre et sec. Taux d'humidité inférieur à 10%. S'assurer d'une **parfaite compatibilité** du produit avec le support et avec d'éventuelles anciennes finitions saines et bien fixées. Traitement insecticide uniquement possible avec le produit de Traitement Insecticide et Fongicide Sans Odeur Mauler®.
- **Nettoyage des outils**……....: eau

- **Rendement**……: Env. 8 (1ère couche) à 12 (2nde et 3ième couche) m² par litre.
Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.

- **Séchage (à env. 20℃)** ……..: Sec au toucher : env. 15/30 minutes.
Recouvrable : 30 à 45 minutes maximum (à 20℃ et 45 % d'humidité relative), application « frais sur frais ».
Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

- **Point éclair**…….....: Supérieur à 63℃

- **Délai de stockage indicatif**……..: 1 an en emballage hermétique d'origine.
Stable dans les conditions normales de stockage.

- **Conditionnement**…: 1 L 2,5 L

- **Recommandations(Directives européennes 67/548/CEE, 76/769/CEE et 1999/45/CE modifiées et Arrêtés du 21.02.90 et du 20.04.94 modifiés)**……..……:
  - ∗ Manipulation……: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
    Conserver hors de la portée des enfants.
    FDS disponible sur demande pour les professionnels.
  - ∗ Stockage.....: Craint le gel.
  - ∗ Protection de la nature…….: Ne pas jeter de résidus à l'égout.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

- **Conseil du fabricant**……..: 
  - Se reporter scrupuleusement au mode d'emploi.
  - Pour sols chauffants : respecter scrupuleusement les directives de pose et de mise en service des sols.
  - Ne pas appliquer le produit à une température inférieur à 8℃ au sol.
  - Juste avant l'application, humidifier le support avec de l'eau, à l'aide d'une serpillière non ruisselante (si nécessaire renouveler l'opération si le bois sèche par endroit).
  - Appliquer « frais sur frais ». Procéder par surface de manière à ne pas dépasser 30 minutes entre couches.
  - Mélanger régulièrement le produit au cours de l'application.
  - Pour un résultat optimal, et selon la porosité du bois, il est recommandé d'appliquer, après saturation du support, une dernière couche très tirée.
  - L'apparition de mousse est normale, elle disparaît d'elle-même au cours du séchage.
  - Prendre quelques précautions pendant les premiers jours. La dureté à cœur, et donc la résistance optimale, n'est obtenue qu'après 7 à 10 jours de séchage. Mettre des tampons sous les pieds du mobilier. Attendre minimum 10 jours avant de remettre les tapis.
  - Entretien : si nécessaire, nettoyer avec un chiffon ou une serpillère très légèrement humide, un balai doux et l'aspirateur. Attendre au minimum 3 semaines de séchage avant la première intervention.
  - Pour rénover (parquet fortement usé) : égrener soigneusement tout ou partie de la surface, dépoussiérer et réimprégner. Contrairement aux vitrificateurs, la remise en état peut être localisée.
  - Les parquets huilés soumis à de fortes sollicitations doivent s'entretenir régulièrement.

**Label écologique de l'Union Européenne** : accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales du système de label écologique de l'Union Européenne. N° d'enregistrement : FR/007/02 4. Ce label vous garantie : des bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur, un usage limité de substances dangereuses, une faible teneur en solvants. Pour plus d'informations concernant les raisons pour lesquelles ce produit a reçu le label écologique veuillez consulter le site internet : www.ecolabel.eu.

---

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.
Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de **lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit**, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. **L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.**